



Fiche de mission – stagiaire diagnostic climat, air énergie et intégration du volet PCAET dans le Scot des Rives du Rhône

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Durée de la mission : 5 à 6 mois à compter de février/mars 2025

Supérieur hiérarchique direct : sous l'autorité de la
directrice adjointe du Syndicat Mixte

1. Le contexte

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) est un syndicat dont la mission principale est de porter l'élaboration, la révision et la mise en œuvre du Scot des Rives du Rhône. Le Scot a été approuvé en novembre 2019 sur un périmètre de 6 EPCI et est aujourd'hui dans une phase de mise en œuvre. Situé sur 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Rhône), le SMRR compte 152 communes et s'étend de l'agglomération viennoise au Nord, au bassin d'Annonay et au Nord de la Drôme au Sud, le long d'un territoire s'étendant de part et d'autre du fleuve Rhône.

En parallèle de la mise en œuvre opérationnelle du SCOT approuvé en 2019, les équipes du SMRR déploient des services d'ingénierie mutualisée pour les 6 EPCI et 152 communes du territoire. Des actions plus spécifiques sont par ailleurs proposées pour la protection de la Biodiversité (à travers l'association Rives Nature adossée au SMRR) et dans le cadre d'une candidature à l'UNESCO (de la Vallée du Rhône et ses cépages de Vienne à Valence).

Parmi les thématiques abordées par le SMRR, les sujets relatifs à la prise en compte des stratégies relevant des PCAET et des enjeux de production des Energies renouvelable est à approfondir.

2. Les missions du / de la stagiaire

L'objectif du stage sera d'apporter des éléments de connaissance et de compréhension aux élus du territoire concernant le climat, la qualité de l'air, la production des énergies dont renouvelables. Il a aussi vocation à constituer l'état initial du volet air-énergie-climat du diagnostic du futur Scot qu'il est prévu de réviser au cours du prochain mandat et d'apporter des éléments de contexte afin d'alimenter le bilan à 6 ans du projet Scot au regard de ces thématiques.

En complément à ce travail, l'objectif du stage est de déterminer la pertinence pour notre Scot d'être PCAET intégrateur. Il s'agira pour ce volet-là : 1° de clarifier le cadre règlementaire et déterminer les obligations pour un Scot, 2° rechercher des exemples de Scot intégrateur de PCAET, 3° Analyser l'intérêt pour notre Scot d'intégrer le PCAET (avantages/inconvénients).

Le rendu du stage devra traiter plusieurs problématiques :

- **Recenser et analyser les données climat, air et énergie déjà présentes sur le territoire des Rives du Rhône :**

Recensement des données disponibles auprès des multiples partenaires : EPCI, Ademe, Région,... sur le climat, l'air et les énergies présentes sur le territoire. Réalisation de cartographies, productions de données (SIG, Excel), analyse quantitative, repérage sur le terrain. L'objectif de cette première mission est l'obtention d'une vision exhaustive de ces données sur le territoire des Rives du Rhône. La production d'une cartographie synthétique du climat, de la qualité de l'air et des unités de production énergétiques sur les Rives du Rhône est attendue. Ce travail passera notamment par une analyse fine

des PCAET et documents équivalents des EPCI pour identifier les grands enjeux et principales actions prévues dans chaque document, ainsi que les points de similarité et de divergence entre les différentes stratégies intercommunales. L'objectif sera notamment de produire un rapport sur les éléments issus des différents documents existants, et notamment les documents des EPCI, qui pourront être intégrés dans le futur Scot dont la révision est prévue au prochain mandat.

- **Mener un benchmark, conduire des interviews et cartographier les acteurs :**

Il s'agira lors du stage de conduire des entretiens avec des acteurs référents et des territoires pilotes d'intégration du volet PCAET. Dans ce cadre, il est attendu du stagiaire qu'il puisse cartographier les acteurs en présence et qu'il puisse conduire une série d'entretien qualitatif pour mieux comprendre la structuration de ces thématiques à l'échelle de notre territoire, les difficultés rencontrées par les acteurs...

- **Conduire une analyse SWOT vis-à-vis de la pertinence d'être un Scot intégrateur du PCAET –**

Il est attendu du stagiaire de Master 2 la formalisation d'une analyse sur les forces et faiblesses pour un Scot d'intégrer le volet PCAET. Il s'agira de bien définir les obligations règlementaires pour un Scot de traiter les données relatives au climat, l'air et Energie, d'analyser la pertinence du PCAET de répondre à ses obligations et enfin de déterminer l'intérêt ou non pour notre Scot de se saisir de cette opportunité. Dans ce cadre, le stagiaire devra être en capacité de présenter dans son rapport les enjeux financiers, de personnel et de mise en œuvre du PCAET qu'impliquerait la mise en place d'un Scot intégrant le volet PCAET.

3. Connaissances et compétences exigées :

- Bonne appréhension des enjeux et problématiques liées à l'aménagement du territoire.
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office).
- Des connaissances à minima en matière de SIG (Qgis) et de la suite Adobe (InDesign, Illustrator).
- Qualités d'analyse et de synthèse, esprit critique et capacités à problématiser.
- Goût du travail en équipe.
- Rigoureux et méticuleux.
- Permis B indispensable (voiture de service à disposition).

4. Relations :

- Interne au SMRR : élus et techniciens du Syndicat et de l'association Rives Nature et techniciens des EPCI membres.
- Externe au SMRR : autres Scot, agences d'urbanisme, Etat, Région...

5. Conditions matérielles et organisation du temps de travail :

- Matériel informatique (PC de bureau), véhicule de service, diverses fournitures de bureau.
- Le travail se fera dans les locaux du SMRR.
- Le temps de travail est de 35h par semaine répartis sur 5 jours. + 12 jours de congés
- Gratification de 4,35 € de l'heure selon le barème national + tickets restaurants et participation aux frais de transports en commun.
- Une convention tripartite sera établie entre le SMRR, le stagiaire et l'établissement d'enseignement.
- Les locaux du SMRR sont situés à Vienne et accessibles en TER depuis Lyon (20 minutes) et Valence.

6. Candidatures

- Lettre de motivation et CV à adresser par courriel à Adeline Menneron, adjointe de direction [/amenneron@scot-rivesdurhone.com](mailto:amenneron@scot-rivesdurhone.com) avant le 25 Octobre 2024.